



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 avril 2009

SEANCE DU 30 MARS 2009

SIGNATURE DE LA CHARTE TERRE SAINTE
POITOU-CHARENTES « VOTRE COMMUNE SANS
PESTICIDES »

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
14 avril 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort
**Mme Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, pour l'approbation des comptes
administratifs**

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORSTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-
Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis
SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme
Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie
COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis
THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric
GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc
THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY -
Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme
Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette
RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés avant donné pouvoir :

- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

ESPACES VERTS ET NATURELS

**SIGNATURE DE LA CHARTE TERRE SAINTE POITOU-CHARENTES
«VOTRE COMMUNE SANS PESTICIDES »**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort s'est engagée dans une démarche de développement durable, visant notamment une gestion plus écologique de ses espaces publics.

Avec la mise en œuvre de la gestion responsable de ses espaces verts et l'installation d'un comité participatif pour l'innovation écologique dans la gestion des espaces publics, elle s'inscrit dans des projets de long terme, cohérents avec les politiques européennes et nationales en faveur de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

En Région Poitou-Charentes, la charte Terre saine « Votre Commune sans pesticides », adoptée par le Groupe Régional pour la Réduction des Pesticides en Poitou-Charentes, propose une démarche d'excellence environnementale pour concevoir et entretenir les espaces publics en diminuant et supprimant les pesticides. Les objectifs visés concernent la protection de la santé des personnels chargés de l'entretien et des habitants fréquentant ces espaces publics, la préservation des milieux naturels et de la biodiversité (faune et flore).

Afin de poursuivre, renforcer, et évaluer notre politique en faveur de la réduction des pesticides, la Ville souhaite s'engager dans cette dynamique régionale, avec les autres collectivités adhérentes. Cet engagement doit conduire la commune à élaborer dans un délai d'un an une stratégie d'action pour les années à venir, à respecter toutes les prescriptions réglementaires relatives au stockage et à l'utilisation des pesticides et à compléter la formation des agents les plus concernés.

L'engagement de la commune dans cette démarche de progrès conduira à poursuivre nos actions de formation, d'information de la population, d'études sur les milieux naturels de la commune et à l'élaboration de plans et méthodes d'entretien.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la Charte Terre Saine Poitou-Charentes « Votre commune sans pesticides » et adopter son règlement
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la charte.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE